

Créer son service de gestion locative

Niveau : Initiation

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public concerné

- Notaires (25 maximum)

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître le business modèle d'un service de gestion : dépenses, recettes, point d'équilibre
- Appréhender les prérequis pour lancer son service
- Identifier les pièges/difficultés

Contenu :

- Business plan ; complémentarité Gestion locative et Négociation
- Retour sur investissement
- Garantie LSN
- Pièges à éviter
- Aspects comptables
- Fonds clients
- Rapport avec la CDC
- Création d'un écosystème de partenaires (commissaire de justice, entrepreneurs, artisan locaux)
- Le bail authentique
- Les éléments de langage pour convaincre le client.
- Étude du marché local.

Prérequis :

- Aucun. Avoir déjà créé son service négociation est un atout, mais pas un prérequis. Nous vous invitons

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel

Modalités pédagogiques

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Évaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

